

Avis de constitution

SOCIETE « TRANSPORAMA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY riviera 3,
Lot 37BIS, Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 07/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRANSPORAMA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Transport, Logistique
- Import-Export
- Manutention et Levage
- Gestion de biens
- Bâtiment et Travaux Publics
- Agro-alimentaire
- Production animale
- Production végétale

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY riviera 3,
Lot 37BIS, Ilot 4

Dirigeant(s) M KONE SEKOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-07126 du 13/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°87970/GTCA/RC/2023 du 13/12/2023

